

Permanences juridiques gratuites

Une permanence juridique a lieu en mairie un samedi par mois de 9h30 à 12h uniquement sur rendez-vous.

Depuis début septembre 2022, Maître Sophie Legond, avocate à la Cour de Versailles, assurera une permanence juridique mensuelle, le 1er ou 2e samedi de chaque mois de 9h30 à 12h, en mairie de Saint-Nom-la-Bretèche, sur rendez-vous.

Contact : 01 39 02 12 12 / cabinet@avocats-legond.com

Contact

Maître Sophie Legond,
avocate à la Cour de Versailles
01 39 02 12 12
cabinet@avocats-legond.com